



La fin de cette année 2009 s'approche. Une année difficile pour beaucoup qui ont pu sentir les effets d'une crise profonde, ne semblant pas encore jugulée.

Parallèlement à cette crise, qui n'est pas une situation propre à la France, le gouvernement annonce de nombreuses réformes inquiétantes pour les usagers et les élus que nous sommes, comme la taxe carbone, la suppression de la Taxe professionnelle ou encore la réforme des collectivités territoriales.

La taxe carbone : plus personne ne doute qu'il soit urgent de changer nos habitudes de consommation énergétique et si l'objectif est de sensibiliser au problème et que son produit serve à investir dans des énergies moins polluantes, pourquoi pas. Sauf qu'on se souvient que le Président de la République a parlé de cette taxe pour compenser en partie la suppression de la taxe professionnelle. Quel rapport avec le sujet ? La dimension particulièrement pénalisante pour les ruraux que nous sommes n'échappe à personne et a été largement dénoncée. Alors, on parle de remboursement partiel dont on ne connaît pas encore les modalités, bref, une belle usine à gaz en perspective qui pourrait bien se transformer en farce carbone.

Dans le prochain numéro j'apporterai quelques réflexions sur la suppression de la taxe professionnelle prévue pour 2010 et ses conséquences sur les finances locales.

En attendant, je disais que 2010 approchait et vous constaterez dans les lignes qui suivent que les associations, les bénévoles et les membres du conseil municipal préparent comme chaque famille ces moments importants que sont les fêtes de fin d'année et le passage à cette nouvelle année 2010. Chaque nouvel an est consciemment ou non un espoir de vie meilleure pour tous ceux qui souffrent.

Alors je terminerai ces quelques lignes en vous souhaitant à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2010.

Jean-Claude HUNOLD - Maire

Travaux des locaux techniques :

Ils sont terminés et petit à petit notre employé Jean-Robert s'installe dans son nouvel atelier.

Un grand merci aux différents élus et bénévoles qui, selon leurs compétences, se sont impliqués sur ce chantier, ainsi qu'à Jean-Robert qui est venu leur prêter main forte tous les samedis matin, bénévolement.

L'inauguration de cette réalisation sera célébrée le samedi 28 novembre à 11 heures et chaque concitoyen y est invité pour une petite visite des lieux.

La gendarmerie communique :

Le dispositif anti-cambriolages mis en place habituellement pour les vacances estivales est également opérationnel lors de toutes les vacances scolaires.

Si vous partez en vacances, signalez votre départ à la brigade de gendarmerie de Giromagny par téléphone ou par courriel :

cob.giromagny@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Aménagement de l'étage de la Mairie :

Territoire Habitat a présenté l'avant projet à la municipalité le 4 novembre.

Il constitue à la création de 2 logements de type 2. Ce projet sera soumis au Conseil Municipal du 17 décembre prochain et si ce dernier se prononce favorablement, les logements pourraient être disponibles en 2011; à suivre...

Bientôt les décorations de Noël :

Un groupe de travail planche actuellement sur le sujet, si vous souhaitez vous investir aux côtés de celui-ci, prenez contact avec Françoise, Isabelle ou Véronique par l'intermédiaire du secrétariat de mairie.

Limitation provisoire de l'usage de l'eau :

Intervenue le 1er septembre, l'arrêté préfectoral du 6 novembre dernier abroge la limitation provisoire de l'usage de l'eau, en considération de la situation hydrologique actuelle.